



Société des Amis du Louvre

Reconnue d'utilité publique par décret du 14 septembre 1898

Palais du Louvre, 34, quai du Louvre, 75001 Paris - Tél. 01.40.20.53.34 - 01.40.20.53.74
www.amis-du-louvre.org

ÉDITORIAL

*Le Président
Marc Fumaroli
de l'Académie française*

Chers Amis du Louvre,

Pour cette fois, ce bulletin vous parviendra sans être accompagné du programme trimestriel du musée du Louvre dont l'impression a été retardée. Nous vous l'adresserons dès qu'il sera mis à notre disposition, au plus tard début janvier.

Ce léger contretemps ne devrait pas gêner tous ceux d'entre vous qui se tiennent informés de l'actualité du Louvre en consultant le site Internet du Musée ou celui de notre Société, beaucoup plus modeste, mais très « visité » avec plus de 20 000 pages lues chaque mois. Si le maniement de cet outil d'information ne vous effraie pas, j'ai le plaisir de vous annoncer que vous pourrez bientôt souscrire ou renouveler votre adhésion « en ligne », et effectuer par la même voie un don en notre faveur, comme les dispositions fiscales récemment adoptées par le Parlement et résumées en dernière page de ce bulletin devraient vous y inciter. Je fonde beaucoup d'espoir sur ces nouveaux avantages fiscaux. Ils devraient permettre à notre Société de bénéficier du concours généreux de ceux d'entre vous, particuliers ou entreprises, chacun selon ses moyens, qui se passionnent pour la cause de notre Société : l'accroissement des moyens d'achat de chefs-d'œuvre pour le Musée du Louvre.

L'absence provisoire de programme trimestriel n'entamera en rien, j'en suis sûr, votre appétit de visiter les expositions que le Musée vous propose cet hiver. Leurs thèmes sont variés, leur présentation heureuse, leur propos original et stimulant : jamais le Louvre n'aura autant fait pour démontrer au public, malgré la relative exigüité de ses espaces d'exposition, la science et le goût de ses conservateurs, les ressources de ses collections. À elle seule, la brillante exposition Boucher, que complète heureusement celle de l'École des Beaux Arts, de l'autre côté de la Seine, renouvelle notre regard sur ce très grand peintre trop souvent dédaigné.

Comme nos statuts en disposent, 2004 sera l'année de la réélection du Conseil d'administration de notre Société dans sa totalité. J'invite tous ceux qui souhaiteraient faire acte de candidature en vue de cette élection à se manifester avant le 31 janvier 2004 dans les formes requises et indiquées en page 8 de ce bulletin.

Nous publierons dans notre prochaine livraison la liste complète des candidats. Vous serez ainsi en mesure d'exercer le moment venu et en toute lumière votre droit de vote.

À la veille des fêtes, je forme pour vous et tous les vôtres tous mes vœux les plus chaleureux de joyeux Noël et de propice Premier de l'An.

Du lundi 29 mars au lundi 12 avril inclus, les Amis du Louvre pourront faire bénéficier de la visite gratuite de l'exposition «*Paris 1400. Les arts sous Charles VI*» toute personne de leur choix les accompagnant au musée du Louvre. Cette invitation est valable tous les jours, sauf le mardi, aux horaires d'ouverture de l'exposition pendant la période indiquée.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

AILE SULLY

Jusqu'au 19 janvier :

François Boucher.

Hier et aujourd'hui.

Salle de la Chapelle.

Tous les jours sauf le mardi, de 9h à 17h15,

Nocturne le mercredi jusqu'à 21h15.

De Delacroix à Matisse.

Dessins du musée des Beaux-Arts d'Alger.

2^e étage, salles 20 à 23.

Tous les jours sauf les mardi et jeudi, de 9h à 17h15,

Nocturne le mercredi jusqu'à 21h15.

HALL NAPOLÉON

Tous les jours sauf le mardi, de 9h à 17h15.
Nocturnes les lundi et mercredi jusqu'à 21h15.

Jusqu'au 5 janvier :

Tanagra.

Mythe et archéologie.

L'esprit créateur de Pigalle à Canova.

Terres cuites européennes 1740-1840.

À partir du 26 mars :

Paris 1400.

Les arts sous Charles VI.

AILE DENON

Tous les jours sauf le mardi, de 9h à 17h15.
Nocturnes les lundi et mercredi jusqu'à 21h15.

Jusqu'au 16 février :

Porphyre.

La pierre pourpre, des Ptolémées aux Bonaparte.

Salle du Manège.

Jusqu'au 8 mars :

Jean-Honoré Fragonard.

Dessins du Louvre.

1^{er} étage, salles Mollien 9 et 10.

À partir du 17 mars :

Jean-Auguste Ingres.

Dessins du Louvre.

1^{er} étage, salles Mollien 9 et 10.

TABLEAU DU MOIS

(accessible de 9h à 17h15, tous les jours **sauf le mardi et le jeudi**, nocturne le mercredi jusqu'à 21h15, **salle 17** de la peinture française au 2^e étage de l'Aile Richelieu).

Pour les trois premiers mois de l'année 2004, le programme d'exposition du département des Peintures prévu dans le cadre du « tableau du mois » est le suivant :

- **Du mercredi 7 janvier au lundi 2 février** : *Portrait de deux hommes* de Benjamin van der Gucht (1753-1794). Une récente identification.
- **Du mercredi 4 février au lundi 1^{er} mars** : *La Vue d'une cascade à travers des rochers*, dit *Vue des Cascatelles de Tivoli* de Joseph Vernet (1714-1789). Le retour au Louvre d'une œuvre méconnue du peintre.
- **Du mercredi 3 mars au lundi 5 avril** : *Le jeune violoniste* de Bartolomeo Cavarozzi (vers 1590-1625). Un sujet musical inspiré par Le Tasse.

RÉOUVERTURE DE L'AUDITORIUM

L'auditorium rouvre le **2 février 2004**. Six mois de travaux auront notamment permis de remplacer le dispositif de traduction simultanée indispensable à l'activité scientifique de la salle.

Dès février, **outre la série « Actualité de la recherche archéologique »**, l'auditorium proposera **deux programmes**. Une rétrospective d'**archives sur le violon au XX^e siècle**, associée à 16 concerts, confrontera interprétations anciennes et modernes. Un colloque, une journée-débat et des conférences sur **la peinture grecque antique** permettront de faire le point sur les récentes découvertes en Grèce du Nord (tombe de Philippe II de Macédoine), qui révolutionnent les connaissances sur cet art que l'on ne connaissait jusqu'alors qu'à travers les descriptions littéraires. Une mise en scène du *Dyscolos* de Ménandre, modèle du *Misanthrope* de Molière, permettra d'évoquer la comédie grecque à la même période.

COLLECTION « CABINET DES DESSINS »

Cette collection donne accès, sous une forme élégante et maniable, **au fonds du département des Arts graphiques** du musée du Louvre, anciennement nommé « Cabinet des dessins », d'une richesse incomparable avec plus de 150 000 œuvres. Ces œuvres fragiles étant rarement exposées, le musée a souhaité, à travers cette collection avec 5 Continents Éditions, montrer la quasi-totalité de ce qu'il possède de chaque artiste. Déjà parus : *Michel-Ange* par Paul Joannidès, *Verrochio*, *Lorenzo di Credi*, *Francesco di Simone Ferrucci* par Gigetta Dalli Regoli, *Fragonard* par Jean-Pierre Cuzin.

À paraître : *Ingres* par Louis-Antoine Prat, *Eugène Delacroix* par Arlette Sérullaz.

Broché avec rabat 21 x 21 cm, planches couleurs, 14 .

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU LOUVRE VIENT D'OFFRIR AU MUSÉE

« PRINCESSE » DE BACTRIANE

Statuette féminine.

Chlorite et calcaire.

H. : 13 cm ; l. : 10,7 cm ; prof. : 8 cm.

Civilisation de l'Oxus, Bactriane.

Fin du III^e – début du II^e millénaire avant J.-C.

Inv. AO 31917.

Grâce au don très généreux de la Société des Amis du Louvre, le département des Antiquités orientales s'est enrichi depuis le mois de février d'une statuette en calcaire et chlorite dont l'évidente beauté témoigne de la grandeur de la civilisation de l'Oxus qui, sur un territoire couvrant la Margiane et la Bactriane, entre l'actuelle République du Turkménistan et l'Afghanistan, dut son épanouissement au III^e millénaire à son intégration aux grands courants d'échange suscités par la demande sumérienne.

Ces représentations féminines que la tradition appellent des « princesses » ne sont pourtant pas rares puisque plus de soixante ont été dénombrées, mais elles sont de très inégale qualité. Elles sont plus ou moins réalistes, figurées soit



debout soit plus fréquemment en position assise, et elles sont bicolores, avec une répartition constante des matériaux : chlorite verte ou noire pour le vêtement et la coiffure – qu'il s'agisse de cheveux, d'un chapeau ou d'un turban – et calcaire clair pour la chair du visage et des bras, quand ils subsistent ; le lapis-lazuli peut parfois apparaître à la place de la chlorite.

La pièce qui vient de nous être offerte adopte la forme d'un galet, taillé à angle droit pour rendre à la fois la position assise et le majestueux volume de la partie inférieure du corps et pour ménager une plate-forme qui accueille les bras. Le vêtement porté est bien connu : traité de façon stylisée en grands triangles superposés, il évoque le kaunakès sumérien à mèches laineuses mais corrigé par la mode locale en une ample robe croisée à l'arrière, à longues manches tombantes, avec un plastron qui devait, d'après les traces de martelage, être recouvert d'une feuille de métal précieux ou être incrusté d'un autre élément. À moins qu'il ne s'agisse d'un manteau large posé comme une chasuble très échancrée qui laisserait voir l'habit plus simple porté dessous, dont les manches étroites rétrécies au poignet annoncent les mains de calcaire, désormais manquantes. L'enfermement du bas du corps dans ce costume rappelle la position des premiers orants d'Elam agenouillés dans le tissu de leur robe. L'art de l'Asie centrale savait donc recourir à des influences extérieures dans la sculpture de pièces pourtant totalement originales. Le visage de la statuette est dépourvu d'éléments rapportés, comme presque toujours, avec des yeux fortement bombés, au regard apparemment aveugle. La coiffure est en partie tressée, en partie roulée en bandeau. La douceur de ce visage à l'exceptionnel sourire est remarquable et l'oppose à celui des autres « princesses » connues, à l'expression sérieuse, voire maussade.

La fonction de cette statuaire n'est pas élucidée car son contexte de trouvaille est toujours inconnu, à l'exception récente de la découverte dans un caveau de la nécropole de Gonur, au Turkménistan, d'une statuette placée à l'arrière de la tête d'un squelette féminin. La destination de ces objets était donc peut-être funéraire.

Bien que couramment appelées « princesses », ces figures tiennent plutôt dans la mythologie de l'Asie centrale le rôle de déesses de premier rang, régulatrices de l'ordre de la nature où s'affrontent en un combat sans fin des forces sauvages souvent personnifiées par des lions, des serpents ou des dragons. Leur statut qui les tient très au-dessus de la mêlée leur permet d'apparaître sous forme pacifique, voire statique, les mains jointes au niveau de la taille. Les cachets compartimentés de même époque les ont souvent représentées dans cette attitude, en leur réservant un traitement très raffiné et une beauté délicate dont participe la nouvelle « princesse » de Bactriane du département des Antiquités orientales.

Agnès BENOIT

Conservateur en chef

au département des Antiquités orientales

L'œuvre est exposée dans la salle 9 au rez-de-chaussée de l'Aile Sully, ouverte tous les jours sauf les mardi et vendredi de 9h à 17h15, nocturnes les lundi et mercredi jusqu'à 21h15.

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU LOUVRE VIENT D'OFFRIR AU MUSÉE

Tino di Camaino (vers 1285 – vers 1337)

SAINT BENOÎT

Marbre. H. : 0,483 m. ; L. : 0,16 m. ; Pr. : 0,10 m

Inv. RF 4692

Vêtu de la longue robe à capuchon et à larges emmanchures, caractéristique du costume monastique bénédictin, saint Benoît tient dans ses mains le livre de sa Règle ; le visage plein de noblesse, pourvu d'une abondante couronne de cheveux bouclés et d'une longue barbe, respire à la fois la sévérité et la bienveillance ainsi qu'il convient au Père du monachisme occidental, modèle obligé de tous les abbés et supérieurs de monastères.

Stylistiquement cette sculpture, taillée dans un marbre d'une remarquable pureté, se caractérise par une densité plastique qui



lui confère en dépit de ses dimensions modestes, une valeur proprement monumentale. Le drapé à la fois simple au point d'être presque géométrisé dans ses lignes générales est très subtilement traité dans les passages entre les plans. Les mains un peu fortes, aux doigts nettement détachés entre eux, permettaient une lecture aisée de la gestuelle, lorsque l'œuvre était à son emplacement d'origine, dans la partie supérieure d'un monument funéraire. Mais ce qui est le plus frappant, surtout dans une vision rapprochée, c'est l'exquise douceur du modelé du visage dont les yeux aux paupières très allongées ne sont pas sans rappeler l'art de Giotto est peut-être plus encore celui de Pietro Lorenzetti.

Ces caractères stylistiques, pris dans leur ensemble ou analysés dans le détail, ont permis de reconnaître dans cette statuette une œuvre certaine de Tino di Camaino (vers 1285 – vers 1337), sculpteur dont la route croisa précisément celle de Giotto et dont on sait qu'il fut lié à son compatriote Pietro Lorenzetti, et l'un des artistes majeurs du début du Trecento italien.

Mais Tino di Camaino, qui n'était jusqu'ici pas représenté dans les collections du département des Sculptures du Louvre est, d'un certain point de vue un artiste très singulier : né à Sienne et formé dans l'atelier de Giovanni Pisano, il commença par travailler à Pise, passa ensuite à Florence avant de devenir le sculpteur de la Cour de Naples, ville dans laquelle il mourut. Mais cette carrière itinérante, qui n'est nullement exceptionnelle parmi les artistes de cette époque, toujours à la recherche de « patronages » illustres et profitables, eut pour principal moteur l'engagement politique du sculpteur : nous savons qu'il était un guelfe convaincu.

Lors de la bataille de Montecatini (29 août 1315), il combattit avec les troupes siennoises, florentines et napolitaines contre la victorieuse armée de Pise et cet engagement le priva de la charge, prestigieuse et lucrative, de « capomaestro » (c'est-à-dire maître d'œuvre) de la cathédrale de Pise. Mais il lui permit certainement d'obtenir quelques années plus tard une place privilégiée à la Cour des Angevins de Naples.

Pour les membres de cette dynastie, branche cadette de la famille capétienne puisqu'elle descendait de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, il éleva d'impressionnants monuments funéraires.

La statuette de *saint Benoît* offerte au département des Sculptures par la Société des Amis du Louvre provient d'un tombeau destiné à abriter le corps de Filippo de Haya († 1331), abbé du monastère de la Sainte Trinité à Cava dei Tirreni et frère de Giovanni de Haya, proche conseiller de Robert de Naples qui l'avait chargé, en particulier, de superviser certaines de ses grandes entreprises architecturales.

Rescapé de la destruction des tombeaux médiévaux de l'abbaye, passé ensuite par les collections Contini et Carlo di Carlo, le petit *saint Benoît* de Tino di Camaino permet de présenter cet artiste, à l'apogée de la période napolitaine de sa carrière, par un chef-d'œuvre ; il évoque aussi ce que fut l'art des Angevins de Naples dans le domaine de la sculpture, comme en écho aux pièces d'orfèvrerie issues du même milieu artistique et qui sont exposées dans la galerie médiévale du département des Objets d'art.

Jean-René GABORIT
Conservateur général
chargé du département des Sculptures

Le *saint Benoît* de Tino di Camaino est exposé dans une vitrine de la troisième travée de la Galerie Donatello (Aile Mollien, rez-de-chaussée bas).

JOURNÉES « GRATUITES »

Ces journées sont réservées aux Amis du Louvre sur présentation de leur carte. Nous tenons à remercier les responsables des différents musées qui ont la gentillesse d'accueillir gratuitement les Amis du Louvre. Nous rappelons que ce geste n'est en aucun cas un dû mais bien une marque d'attention pour les membres de la Société. C'est pourquoi, tout incident se produisant durant ces journées serait particulièrement regrettable.

JANVIER

mercredi 7 : « Jean-Michel Othoniel » et « Daido Moriyama » ; de 12h à 19h30 ; FONDATION CARTIER POUR L'ART CONTEMPORAIN, 261, boulevard Raspail, 75014 Paris.

vendredi 9 : « Collections permanentes » ; de 10h à 17h ; MUSÉE DES PLANS-RELIEFS, Hôtel national des Invalides, 75007 Paris.

Des visites-conférences d'une durée de 1h30 seront proposées au tarif de 6,50 à 10h30 et 14h30 :

Urbanisme et influence militaire : Saint-Martin-de-Ré, Château d'Oléron, Bayonne, Perpignan, Toulon.

Réservation obligatoire au 01.45.51.92.45

mercredi 14 : « Versailles, vie artistique, littéraire et mondaine, 1889-1939 » ; de 13h à 17h30 ; MUSÉE LAMBINET, 54, boulevard de la Reine, 78000 Versailles.

mercredi 28 : « Collections permanentes » ; de 9h30 à 17h ; MUSÉE BOUILHET-CHRISTOFLE, 112, rue Ambroise Croizat, 93200 Saint-Denis.

FÉVRIER

jeudi 5 : « Collections permanentes » ; de 9h30 à 17h ; MUSÉE BOUILHET-CHRISTOFLE, 112, rue Ambroise Croizat, 93200 Saint-Denis.

dimanche 15 : MAISON DE CHATEAU-BRIAND, La Vallée Aux Loups, 87, rue Chateaubriand, 92290, Châtenay-Malabry ; de 14h à 17h.

Présentation par des conférenciers à 15h et 16h.

Enfants de plus de 12 ans : 2,20 .

mercredi 18 : « Vies de châteaux » ; de 10h à 17h30 ; MUSÉE DE LA POSTE, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.

jeudi 26 : « Promenons-nous dans les contes » ; de 9h30 à 12h et de 14h à 17h ; MUSÉE DU JOUET, 2, enclos de l'Abbaye, 78300 Poissy.

Tarif enfant : 2

MARS

jeudi 4 : « Photographies de Sicile prises par Madame Hébert en 1893 » ; de 12h30 à 17h15 ; MUSÉE HÉBERT, 85, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

samedi 13 : « Conjurations et attentats contre Hitler » ; de 10h à 17h ; MÉMORIAL DU MARÉCHAL LECLERC ET DE LA LIBÉRATION DE PARIS, Jardin-Atlantique, 23, allée de la 2^e D.B., 75015 Paris.

vendredi 19 : « Rachel » ; de 11h à 17h30 ; MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DU JUDAÏSME, 71, rue du Temple, 75003 Paris.

samedi 27 : « Vies de châteaux » ; de 10h à 17h30 ; MUSÉE DE LA POSTE, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.

MUSÉES ET EXPOSITIONS À TARIF RÉDUIT

PARIS

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE

217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, du lundi au vendredi de 11h à 19h. Du 22 janvier au 11 mars : *Federica Matta*. **Entrée libre.**

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DU JUDAÏSME

71, rue du Temple, 75003 Paris, du lundi au vendredi de 11h à 18h, dimanche de 10h à 18h. Jusqu'au 1^{er} février : *Juifs du Yémen, deux mille ans d'histoire*. À partir du 2 mars : *Rachel (1821-1858)*.

MUSÉE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

47, quai de la Tournelle, 75005 Paris, tous les jours sauf lundi de 10h à 18h. *Collections permanentes.*

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS

13, quai Malaquais, 75006 Paris, tous les jours sauf lundi de 13h à 19h. Jusqu'au 7 janvier : *Le chat s'expose, de Philippe Geluck*. À partir du 3 février : *Densité ± 0*.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE-SITE FRANÇOIS-MITERRAND

Quai François-Mauriac, Hall Est, 75013 Paris, du mardi au samedi de 10h à 19h, dimanche de 12h à 19h. Jusqu'au 22 février dans la petite Galerie : *Les Goncourt : du Journal à l'Académie*. **Entrée libre.**

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE-SITE RICHELIEU

58, rue de Richelieu, 75002 Paris, du mardi au dimanche de 10h à 19h. Jusqu'au 25 janvier dans la Crypte : *Silvia Monfort, une vie de combat pour le théâtre*. **Entrée libre.**

MUSÉE BOUCHARD

25, rue de l'Yvette, 75016 Paris, mercredi et samedi de 14h à 19h. Du 3 janvier au 13 mars : *Femmes sculptées par Bouchard*.

FONDATION CARTIER

261, boulevard Raspail, 75014 Paris, tous les jours sauf lundi de 12h à 20h. Jusqu'au 11 janvier : « Crystal Palace » de *Jean-Michel Othoniel* et *Daido Moriyama*. À partir du 24 janvier jusqu'au

25 avril : *Marc Newson, « Kelvin 40 »* et *Chéri Samba, « J'aime Chéri Samba »*.

MUSÉE DE LA CHASSE ET DE LA NATURE

60, rue des Archives, 75004 Paris, tous les jours sauf lundi de 11h à 18h. *Collections permanentes.*

CLUNY-MUSÉE NATIONAL DU MOYEN ÂGE

6, place Paul Painlevé, 75005 Paris, tous les jours sauf mardi de 9h15 à 17h45.

ESPACE EDF-ELECTRA

6, rue Récamier, 75007 Paris, tous les jours sauf lundi de 12h à 19h. Jusqu'au 14 mars : *Voyages d'artistes. Algérie 03*. **Entrée libre.**

MUSÉE NATIONAL EUGÈNE-DELACROIX

7, place Furstenberg, 75006 Paris, tous les jours sauf mardi, de 9h30 à 17h.

MUSÉE DE L'ÉVENTAIL

2, boulevard de Strasbourg, 75010 Paris, ouvert lundi, mardi et mercredi de 14h à 18h. *Collections permanentes.*

GRANDE ARCHE DE LA DÉFENSE

La Grande Arche, 92044 Paris La Défense, tous les jours de 10h à 18h30. Jusqu'au 19 janvier : *Salon des artistes français*. Du 21 janvier au 21 mars : *Cuba*. À partir du 21 mars : *L'École des beaux-arts*.

MUSÉE GUIMET

6, place d'Iéna, 75116 Paris, tous les jours sauf mardi de 10h à 17h30. Jusqu'au 29 février : *Confucius. À l'aube de l'humanisme chinois*.

MUSÉE HÉBERT

85, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, tous les jours sauf mardi de 12h à 18h, samedi et dimanche de 14h à 18h. *Photographies de Sicile prises par Madame Hébert en 1893*.

MUSÉE DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille du Temple, 75003 Paris. Réouverture le 5 janvier, du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30, samedi et dimanche de 14h à 17h30. À partir du 4 février : *Papiers de Chine*.

HÔTEL DE VILLE - SALLE SAINT-JEAN

3, rue Lobau, 75001 Paris, du mardi au dimanche de 11h à 19h. Jusqu'au 31 janvier : *Chine. L'Énigme de l'Homme de bronze*. **Entrée libre**.

INSTITUT HONGROIS

92, rue de Bonaparte, 75006 Paris, du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 15h à 20h, vendredi de 9h à 13h et de 15h à 18h. **Entrée libre**.

MUSÉE MARMOTTAN MONET

2, rue Louis Boilly, 75016 Paris, tous les jours sauf lundi, de 10h à 18 h. Jusqu'au 18 janvier : *Frédéric Bazille*.

FONDATION MONA BISMARCK

34, avenue de New-York, 75116 Paris, tous les jours sauf dimanche et lundi de 10h30 à 18h30. Jusqu'au 28 février 2004 : *La Louisiane, de la colonie française à l'état américain*. **Entrée libre**.

MUSÉE DE MONTMARTRE

12, rue Cortot, 75018 Paris, tous les jours sauf lundi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Du 13 janvier au 29 février : *Le Cirque bleu*.

MUSÉE DU MONTPARNASSE

21, avenue du Maine, 75015 Paris, tous les jours sauf lundi de 12h30 à 19h. Jusqu'au 11 février : *Krøyer, Art et Révolte. Hommage à Pierre Restany*.

MUSÉE DE LA MUSIQUE - CITÉ DE LA MUSIQUE

221, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris, du mardi au samedi de 12h à 18h, dimanche de 10h à 18h et jusqu'à 20h les soirs de concert. Jusqu'au 25 janvier : *Pink Floyd Interstellar*. À partir du 26 mars : *Moyen-Âge, entre ordre et désordre*.

MUSÉE D'ORSAY

Quai Anatole France, 75007 Paris, tous les jours sauf lundi de 10h à 17h45, jeudi jusqu'à 21h30 et dimanche de 9h à 17h45. **Gratuit pour les Bienfaiteurs**.

CENTRE NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE

Fondation Rothschild, 11, rue Berryer, 75008 Paris, tous les jours sauf mardi de 12h à 19h, nocturne le lundi jusqu'à 21h, **entrée gratuite jusqu'à**

21h. Du 14 janvier au 15 mars : *Philip-Lorca diCorcia*; du 14 janvier au 16 février : *Hugues Reip*; du 25 février au 15 mars : *Omer Fast*.

MUSÉE PICASSO

5, rue de Thorigny, 75003 Paris, tous les jours sauf mardi de 9h30 à 17h30. Jusqu'au 19 janvier : *Les archives de Picasso*.

MUSÉE DE LA POSTE

34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 10h à 18h. Jusqu'au 24 avril : *Vies de châteaux*.

MUSÉE DE LA POUPEE

Impasse Berthaud, 75003 Paris, tous les jours sauf lundi de 10h à 18h. Jusqu'au 21 mars : *Tendres doudous : poupées et animaux en tissu*.

MUSÉE DU VIN

5/7, square Charles Dickens, 75016 Paris, tous les jours sauf lundi de 10h à 18h. *Collections permanentes*.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES

127-129, rue St Martin, 75004 Paris, tous les jours sauf lundi de 11h à 19h. Jusqu'au 29 février : *Terres en lumière, céramique, art d'aujourd'hui*. **Entrée libre**.

MUSÉE ZADKINE

100 bis, rue d'Assas, 75006 Paris, tous les jours sauf lundi de 10h à 18h. Jusqu'au 1^{er} février : *Pierre Buraglio. Prolongements et prélèvements*.

ILE-DE-FRANCE

MUSÉE ALBERT KAHN

14, rue du Port, 92100 Boulogne-Billancourt, tous les jours sauf lundi de 11h à 18h. Jusqu'au 29 février : *Lumière sur l'autochrome. Le centenaire de la photographie en couleurs*.

MUSÉE DES ANNÉES 30. ESPACE LANDOWSKI

28, avenue André Morizet, 92100 Boulogne-Billancourt, tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11h à 17h15. À partir du 18 mars : *Alexandre Iacovleff (1887-1938). Itinérances*.

MUSÉE DES ANTIQUITÉS NATIONALES

Place du Château, 78100 Saint-Germain-en-Laye, tous les jours sauf mardi de 9h à 17h15. Jusqu'au 2 février : *Voyage en Malaisie par Jacques de Morgan en 1884*.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

22 bis, rue Gabriel Péri, 93200 Saint-Denis, tous les jours sauf mardi de 10h à 17h30, samedi et dimanche de 14h à 18h30, nocturne le jeudi jusqu'à 20h. Jusqu'au 26 janvier : *Vladimir Skoda*. Jusqu'au 24 mai : *Eugène Émile Paul Grindel*.

CENTRE D'ART J.-H. LARTIGUE

31, Grande Rue, 95290 L'Isle-Adam, tous les jours sauf mardi de 14h à 18h. Jusqu'au 28 mars : *Estampes d'aujourd'hui et de demain*. **Entrée libre pour les Amis du Louvre**.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE LOUIS SENLECO

49, Grande Rue, 95290 L'Isle Adam, tous les jours

sauf mardi de 14h à 18h. Jusqu'au 28 mars : *Les vieux métiers de l'Isle-Adam*. **Entrée libre pour les Amis du Louvre**.

FONDATION D'ART CONTEMPORAIN DANIEL ET FLORENCE GUERLAIN

5, rue de la Vallée, 78490 Les Mesnuls, du jeudi au dimanche de 11h à 18h. À partir du 14 mars : *Du corps à l'image. Collection du FRAC d'Île-de-France*.

MUSÉE FRANÇAIS DE LA CARTE À JOUER

16, rue Auguste Gervais, 92130 Issy-les-Moulineaux, du mercredi au vendredi de 14h à 18h, samedi et dimanche de 11h à 18h. Du 10 janvier au 29 février : *Les images porte-bonheur en Chine*. **Entrée libre le 1^{er} février**.

MUSÉE DE CÉRAMIQUE DE SÈVRES

Place de la Manufacture, 92310 Sèvres, tous les jours sauf mardi de 10h à 17h. Jusqu'au 16 février : *La faïence européenne au XVII^e siècle et L'Odyssée de la porcelaine chinoise*.

MUSÉE NATIONAL DU CHÂTEAU DE COMPIÈGNE

Place du Général de Gaulle, 60200 Compiègne, tous les jours sauf mardi de 14h à 16h. À partir du 12 mars : *Les chasses de Louis XV : pour un nouveau regard sur l'œuvre d'Oudry*.

MUSÉE NATIONAL DES CHÂTEAUX DE MALMAISON ET BOIS-PRÉAU

Avenue du Château, 92500 Rueil-Malmaison, tous les jours sauf lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30, samedi et dimanche de 10h à 17h. Jusqu'au 1^{er} mars : *L'Impératrice et ses peintres*.

MUSÉE NATIONAL DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

77300 Fontainebleau, tous les jours sauf mardi de 9h30 à 17h. Jusqu'au 9 février : *Animaux d'Oudry. Collections des ducs de Mecklembourg-Schwerin*.

MUSÉE DAUBIGNY

Manoir des Colombières, 95430 Auvers-sur-Oise, du mercredi au vendredi de 14h à 17h, samedi et dimanche de 14h à 17h30. Du 14 janvier au 28 mars : *Des animaux et des hommes*.

MAISON D'ELSA TRIOLET ET LOUIS ARAGON

Moulin de Villeneuve, 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines. À partir du 17 janvier, les samedi et dimanche de 14h à 18h.

MUSÉE FOURNAISE

Île des Impressionnistes, 78400 Chatou, du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, samedi et dimanche de 11h à 18h. À partir du 7 janvier : *La Maison Fournaise, son histoire et ses hôtes*.

MUSÉE DE LA GRENOUILLÈRE

6 bis, Grande Rue, 78290 Croissy-sur-Seine, ouvert mardi, jeudi et dimanche de 14h à 18h. Jusqu'au 31 mars : *Les peintres, les illustrateurs et caricaturistes à la Grenouillère*.

MUSÉE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Domaine Sceaux, 92330 Sceaux, tous les jours sauf mardi de 10h à 17h. Jusqu'au 12 janvier : *« Une journée à la cour de la Duchesse du Maine »*.

MUSÉE DU JOUET

2, enclos de l'Abbaye, 78300 Poissy, tous les jours sauf lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h à 17h30. Jusqu'au 29 février : *Promenons-nous dans les contes*.

MUSÉE LAMBINET

54, boulevard de la Reine, 78000 Versailles, tous les jours sauf lundi de 14h à 17h45, mercredi de 13h à 17h45, vendredi de 14h à 16h45. Jusqu'au 29 février : *Versailles : vie artistique, littéraire et mondaine, 1889-1939*.

ORANGERIE DU DOMAINE DE MADAME ÉLISABETH

26, rue Champ-Lagarde, 78000 Versailles, tous les jours de 13h à 18h. Jusqu'au 22 février : *Bonaparte en Italie, aquarelles de Bagetti (1764-1831)*. **Entrée libre.**

MUSÉE MAURICE-DENIS

«Le Prieuré», 2 bis, rue Maurice Denis, 78100 Saint-Germain-en-Laye, du mardi au vendredi de 10h à 17h30, samedi et dimanche de 10h à 18h30.

MUSÉE NATIONAL DE LA RENAISSANCE

Château d'Écouen, 95440 Écouen, tous les jours sauf mardi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h15.

MUSÉE MUNICIPAL DE SAINT-CLOUD

60, rue Gounod, 92210 Saint-Cloud, tous les jours sauf lundi de 14h à 18h. Jusqu'au 7 février : *Claude Garelli*. Du 14 février au 18 mars : *Jouets spectaculaires*. **Entrée libre.**

MUSÉE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Quai François Truffaut, Quartier Saint-Quentin, 78180 Montigny-le-Bretonneux, du mercredi au samedi et le 1^{er} dimanche du mois de 14h à 18h. *L'enfant dans la ville*. **Entrée libre. Tarif réduit pour les visites guidées.**

MUSÉE DÉPARTEMENTAL STÉPHANE MALLARMÉ

4, quai Stéphane Mallarmé, 77870 Vulaines-sur-Seine, tous les jours sauf lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Du 17 janvier au 21 mars : *Nouvelles acquisitions du Musée Mallarmé, 2000-2003. Estampes de la fin du XIX^e siècle*. **Gratuit pour les Amis du Louvre.**

RÉGIONS

MONASTÈRE ROYAL DE BROU

63, boulevard de Brou, 01100 Bourg-en-Bresse, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h. Jusqu'au 14 mars : *Visages et paysages de l'Ain (1850-1950)*.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET D'ARCHÉOLOGIE DE BESANÇON

1, place de la Révolution, 25000 Besançon, tous les jours sauf mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Jusqu'au 2 février : *Dessins du musée*.

MUSÉE GUSTAVE COURBET

Place Robert Fernier, 25290 Ormans, tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h. *Collections permanentes*.

MUSÉE DE VERNON

12, rue du Pont, 27000 Vernon, tous les jours sauf lundi de 14h à 17h30. Du 10 janvier au 7 mars : *Le Voyage : autour de la collection « Carnets du Monde » d'Albin Michel Jeunesse*. À partir du 16 mars : *Pierre Maubert (1884-1957), peintre de Vernon*.

MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE DE SAINT-ÉTIENNE

2, place Louis Comte, 42000 Saint-Étienne, tous les jours sauf mardi de 10h à 18h, lundi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Jusqu'au 11 janvier : *Dingos de vélo, l'expo*. À partir du 15 mars :

Bicentenaire de la mécanique Jacquard : Images tissées de Saint-Étienne.

MUSÉE DÉPARTEMENTAL MATISSE

Palais Fénelon, 59360 Le Cateau-Cambrésis, tous les jours sauf mardi de 10h à 18h. Jusqu'au 11 janvier : *Matisse et l'Arbre*. À partir du 6 mars : *Le Groupe Vouloir, Lille, 1925*.

MUSÉE DE LA CHARTREUSE DE DOUAI

130, rue des Chartreux, 59500 Douai, tous les jours sauf mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Jusqu'au 18 janvier : *Songes de femmes. Edmond Aman-Jean, 1858-1936*.

LA PISCINE-MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE DE ROUBAIX

24, rue des Champs, 59600 Roubaix, du mardi au jeudi de 11h à 18h, vendredi de 11h à 20h, samedi et dimanche de 13h à 18h. *Roubaix, phare textile*.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET DE LA DENTELLE

25, rue Richelieu, 62100 Calais, tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 17h30, samedi jusqu'à 18h30, dimanche de 14h à 18h30. Jusqu'au 7 mars : *Philippe-Auguste Jeanron (1808-1877)*.

MUSÉE EDF ELECTROPOLIS

55, rue du Pâturage, 68000 Mulhouse, tous les jours sauf lundi de 10h à 18h. Du 15 janvier au 15 mars : *Adalberto Mecarelli*.

MUSÉE NATIONAL ADRIEN DUBOUCHÉ

8, place Winston Churchill, 87800 Limoges, tous les jours sauf mardi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h45. À partir du 16 mars : *L'Odyssée de la porcelaine chinoise*.

Les informations que nous publions nous sont communiquées par les organisateurs sous réserve de changement de dernière minute.

DERNIÈRES NOUVELLES

Le **Victoria and Albert Museum de Londres** propose aux Amis du Louvre de bénéficier tous les jours de 10h à 16h30, du tarif réduit (£ 5 au lieu de £ 8) sur présentation de leur carte de membre à jour, à l'entrée de l'exposition «*Gothic : Art for England 1400-1547*» qui est présentée **jusqu'au 18 janvier**.

Une occasion de visiter les «*British Galleries, 1500-1900*» : **entrée libre**.

Victoria and Albert Museum, Cromwell Road, South Kensington, Londres, www.vam.ac.uk

Jusqu'au 31 janvier, le Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et le Musée Jean Moulin présentent «*L'étrange défaite*» d'après l'œuvre de l'historien Marc Bloch, **tous les mardis à 18h30 et les samedis à 15h**. Adaptation et mise en scène de Jean Quercy avec Éric Auvray. Durée : 1h. Tarif réduit : 7 sur présentation de la carte des Amis du Louvre.

Attention, le nombre de places est limité. Réservations au 01.49.26.09.95.

Musée du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et Musée Jean Moulin : 23, allée de la 2^e DB, 75015 Paris.

Accès par la place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon ou par la gare Montparnasse, escalier à gauche de la voie 3TGV.

Les Amis du Louvre bénéficieront du tarif réduit pendant la durée de de l'exposition «*Marie de Médicis. Un gouvernement par les arts*» présentée au **Château de Blois jusqu'au 28 mars**.

Château de Blois, 6, place du Château, 41000 Blois. Tous les jours sauf le 1^{er} janvier de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

www.antiquaires-contact.com est un site Internet qui permet, au moyen d'un mot de passe et d'un code d'accès, de disposer d'informations mises à jour, d'articles spécialisés, de documentation sur le marché de l'art et son actualité. Il offre aussi la possibilité de contacter directement et en avant première les antiquaires participant aux grands salons prévus dans toute la France, de recevoir des invitations à ces salons, de participer à des visites de groupe guidées par un expert et à des conférences, de solliciter les conseils de professionnels et de participer activement à une bourse d'objets et de meubles d'époque.

Un tarif réduit d'abonnement est proposé aux Amis du Louvre jusqu'au 30 juin 2004 : 23 au lieu de 30 pour 6 mois ou 39 au lieu de 55 pour un an.

Antiquaires-contact : tél.-fax : 01 40 51 84 01 / e-mail : antiquaires@antiquaires-contact.com

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat des 32 membres du Conseil d'Administration de la Société des Amis du Louvre, élus au scrutin secret pour 4 ans par l'Assemblée Générale du 23 juin 2000, expirera avec l'Assemblée Générale du 28 mai 2004.

Les membres de la Société à jour de leur cotisation désireux de présenter leur candidature lors de cette Assemblée doivent nous en faire part, **par lettre recommandée avec accusé de réception postée au plus tard le samedi 31 janvier 2004** à notre adresse :

Société des Amis du Louvre
Palais du Louvre
75058 Paris Cedex 01

en précisant leur nom, prénom, adresse, **profession et qualité en trois lignes maximum** et n° de carte.

Les membres du Conseil sortant sont rééligibles.

La liste des candidats sera publiée dans le prochain bulletin trimestriel sous le contrôle de Maître Pascal ROBERT, huissier de justice.

MÉCÉNAT : LES NOUVELLES DISPOSITIONS FISCALES

Afin d'encourager les actions de mécénat, la loi 2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, vient de renforcer les incitations fiscales en la matière tant pour les dons effectués par les particuliers que pour ceux réalisés par les entreprises.

1. Dons effectués par les particuliers

- **Réduction d'impôt sur le revenu** : à compter de l'imposition des revenus de 2003, l'avantage fiscal dont bénéficient les particuliers au titre des dons consentis aux œuvres et organismes d'intérêt général est unifié et revu à la hausse.

Pour l'ensemble des **dons effectués depuis le 1^{er} janvier 2003**, le **taux de la réduction d'impôt** est désormais égal à **60 %** des sommes versées, retenues dans la **limite annuelle** de **20%** du revenu imposable.

Lorsque les dons excèdent cette limite, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Ce nouveau régime s'appliquera pour la première fois lors de la déclaration des revenus de 2003 (souscrite début 2004)

- **Droits de succession : dons faits par les héritiers**. Le montant des dons provenant d'une succession effectués par les héritiers, donataires ou légataires au profit d'une fondation ou association reconnue d'utilité publique est désormais soustrait de l'**assiette des droits de succession**. **Cette mesure aligne ainsi le régime des dons faits par les héritiers à celui prévu pour les legs effectués par le défunt** à ces organismes. Elle s'applique aux dons consentis à compter de l'entrée en vigueur de la loi (dons consentis depuis le 7 août 2003).

Le don doit être réalisé dans un **déla**i de six mois à compter du décès.

Seuls les **dons de sommes d'argent** ouvrent en principe droit au bénéfice de la mesure.

Dans tous les cas, le don doit être effectué à titre définitif et en pleine propriété.

Pour un même don, un héritier ne peut pas cumuler le bénéfice de la présente mesure avec la **réduction d'impôt** sur le revenu. Il doit donc choisir l'un des deux régimes.

- **Donation mobilière ou immobilière avec réserve d'usufruit en faveur du donateur**. L'article 16 de la loi du 1^{er} août 2003 autorise désormais les associations reconnues d'utilité publique comme la nôtre à accepter de telles donations.

2. Dons effectués par les entreprises

- L'avantage fiscal que les entreprises sont susceptibles de retirer de leurs opérations de mécénat est nettement majoré. Le système jusqu'alors en vigueur est remplacé par une **réduction d'impôt**. Le plafond des dons est unifié et relevé. Ce nouveau régime s'applique aux **exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2003**.

- **Entreprises concernées**. Le nouveau dispositif concerne toutes les opérations de mécénat réalisées par les entreprises relevant de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu dans la catégorie des BIC, des BNC ou des BA.

Comme par le passé, les exploitants individuels ont le choix entre le dispositif du mécénat prévu en faveur des entreprises et l'application des règles concernant les particuliers.

- **Plafond des dons**. Les versements réalisés peuvent désormais être pris en compte dans la **limite unique de 5 pour mille du chiffre d'affaires** quelle que soit la nature de l'organisme bénéficiaire.

Comme actuellement, un mécanisme de report des **dons excédentaires** est prévu. Les dons excédant la limite de 5 pour mille peuvent donner lieu à l'avantage fiscal au titre de l'un des cinq exercices suivants après prise en compte des versements effectués au titre de chacun des exercices, sous réserve du respect de la limite de chaque exercice.

- **Réduction d'impôt**. Les versements effectués au titre du mécénat ouvrent droit à une réduction d'impôt au **taux de 60 %** de leur montant. Corrélativement, il est expressément prévu qu'ils ne sont pas déductibles du bénéfice imposable.

S'agissant des **entreprises soumises à l'impôt sur le revenu**, cette réduction d'impôt s'impute sur l'impôt dû au titre de l'année de réalisation des versements. L'excédent éventuel de la réduction d'impôt sur le montant de l'impôt dû pourra être utilisé pour le paiement de l'impôt afférent à l'une des cinq années suivantes.

Pour les **entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés**, l'imputation de la réduction d'impôt est opérée sur le solde de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice au cours duquel les versements ont été effectués.

A titre transitoire, les **excédents de versements réalisés au cours d'exercices ouverts avant le 1^{er} janvier 2003** qui n'ont pas pu ouvrir droit à la déduction sur le bénéfice imposable peuvent donner lieu à la réduction d'impôt au cours des cinq exercices suivants, sous réserve du respect de la limite de 5 pour mille.

- **Réduction d'impôt de 90 % pour les versements réalisés pour acheter des trésors nationaux**. La loi du 1^{er} août 2003 étend cette faculté aux biens culturels d'intérêt majeur situés à l'étranger.